

Les parents d'élèves FCPE et les élèves élus au conseil d'administration justifient leur position lors du vote de la répartition de la DHG 2009-2010.

Le montant de cette dotation leur semble insuffisant alors que trois classes supplémentaires sont créées au lycée.

Les parents expriment leur mécontentement face à la politique comptable qui se met en place dans l'Education Nationale.

Ils dénoncent la dégradation du travail d'enseignant, des conditions d'études des élèves, le recours aux heures supplémentaires et l'impossibilité de financer des projets spécifiques.

Cependant, les parents sont conscients que le Proviseur a réparti au mieux la DHG qui a été attribuée au lycée par le rectorat.

Les parents d'élèves FCPE et les élèves élus au conseil d'administration du Lycée Maurice Ravel.

Le 2 mars 2009